

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SANNOIS



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2025/47 du 7 octobre 2025

**OBJET : CCAS -PERSONNEL
LISTE DES POSTES PERMANENTS**

L'an Deux Mil Vingt Cinq le Sept Octobre à 19h

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sannois, légalement convoqué le Vingt-Cinq Septembre, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard JAMET, Président du CCAS.

ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard JAMET
Mme Nathalie CAPBLANC
Mme Martine AUBIN
M. Roger ROZOT
M. Nicolas FLEURIER
Mme Patricia LEDUC
M. Pierre-Claude MONNIER
Mme Isabelle ARPIN
Mme Christine RUNDERKAMP

ABSENTE AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme Sylvie ENGUERRAND à Mme Nathalie CAPBLANC

ABSENTES :

Mme Yasmina SAIDI
Mme Catherine DUPONT
Mme Pauline SPINAS-BEYDON

Secrétaire de Séance :

Mme Véronique LORQUIN, Directrice du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SANNOIS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exécutoire en vertu de

L'article L 2131-1 du code

Général des Collectivités Territoriales

Identifiant unique de l'acte : 095-269501615-20251007-DE-47-2025-DE

A.R. du 13/10/2025

Publié le 14/10/2025

Le Président

N°2025/47 du 7 octobre 2025

Bernard JAMET

OBJET : CCAS -PERSONNEL
LISTE DES POSTES PERMANENTS



Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2121-29 et L 2122.21 et L 2121-15,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'ensemble des décrets fixant statuts particuliers et l'échelonnement indiciaire des cadres d'emplois pour les catégories A, B et C de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n°2024/34 du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Sannois en date du 12 juin 2024 portant modification du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2024,

Considérant qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de pouvoir justifier de l'ensemble des emplois actuellement créés au sein du CCAS de la ville de Sannois,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

Vote(s) Pour : 9

Vote(s) Contre : 0

Abstention(s) : 1

DECIDE :

Article 1 : D'adopter le tableau des postes permanents ci-annexé.

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Article 3 : De préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Président du CCAS de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

AINSI DELIBERE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale

Bernard JAMET

Maire de Sannois
Vice-Président

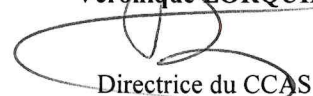
Communauté d'Agglomération Val Parisis



La Secrétaire de séance

Véronique LORQUIN

Directrice du CCAS



LISTE DES POSTES DU CCAS (inclus postes résidence Utrillo)				
CADRES D'EMPLOI OUVERTS	CAT	TOTAL PAR CATEGORIE	POSTES	NOMBRE DE POSTES
				11
Adjoint Administratif Territorial - Agent de Maîtrise	C	5	Agent d'accueil et de gestion	3
			Chargé d'accueil centre social	2
Adjoint Administratif Territorial - Agent de Maîtrise - Rédacteur Territorial	C / B	5	Coordinateur animation seniors	1
			Assistant de direction	2
			Responsable de la résidence autonomie M. Utrillo	1
			Collaborateur MAD	1
Attaché Territorial	A	1	Directeur du CCAS	1
				31
Adjoint Technique Territorial - Agent de maîtrise territorial	C	31	Aide-auxiliaire de puériculture	18
			Agent d'entretien et de restauration	9
			Aide-auxiliaire de puériculture volant	1
			Agent technique polyvalent	2
			Chauffeur CCAS - prédominance portage de repas	1
				54
Agent Social Territorial	C	16	Agent maintien à domicile	11
			Aide-auxiliaire de puériculture volant	1
			Chauffeur CCAS - prédominance portage de repas	2
Auxiliaire de puériculture	B	17	Chauffeur CCAS - prédominance transport accompagné	2
Assistant socio-éducatif	A	5	Aide-auxiliaire de puériculture	1
			Auxiliaire de puériculture	15
			Gestionnaire administratif régie	1
Cadre de santé	A	1	Responsable du pôle seniors	1
			Travailleur social	3
			Responsable du pôle accompagnement social	1
Educateur territorial de jeunes enfants	A	8	Responsable du pôle Petite enfance	1
			Animatrice RAM	1
			Educateur de jeunes enfants	4
			Adjoint responsable de structure	1
			Référent familles	1
Infirmiers en soins généraux	A	5	Collaborateur MAD	1
			Responsable accueil familial	1
			Responsable multi-accueil	3
Infirmier en soins généraux - Médecin Territorial - Auxiliaire de Puériculture	A	1	Adjoint responsable de structure	1
Psychologue Territorial	A	1	Référent santé et accueil inclusif	1
				1
Animateur Territorial	B	1	Psychologue	1
			Directeur du centre social - E. CHOUCHENA	1
			POSTES PERMANENTS	97
			POSTES NON PERMANENTS	19
		1	Médecin	1
		18	Assistante maternelle	18
				116